



INFORMATIONS MUNICIPALES DE LA VILLE DE MASCOUCHE ■ VOLUME 3 / NUMÉRO 3 ■ MAI 2023

FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION : UN NOUVEAU SYSTÈME POUR GÉRER LES FEUX

VOTRE VILLE S'EST RÉCEMMENT DOTÉE D'UN SYSTÈME INNOVANT DE CONTRÔLE CENTRAL POUR SES FEUX DE CIRCULATION QUI VISE À AMÉLIORER LA FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION SUR SON TERRITOIRE.

Le système usera d'une technologie qui permet de gérer, à distance et de manière globale, les feux de circulation plutôt que de le faire à la pièce comme c'est le cas actuellement.

Le système permettra aussi d'améliorer les plans de phasage des feux, réduisant ainsi le temps d'attente aux intersections et la coordination des feux. De plus, il rendra chaque intersection plus performante, offrant une gestion de la circulation plus agile et améliorant la fluidité.

Véhicules d'urgence

L'implantation du système permettra l'ajout d'un système de préemption pour les véhicules du Service de la prévention des incendies. L'activation du système, lors de déplacements d'urgence, libérera de façon sécuritaire les intersections sur le chemin des véhicules d'urgences, ce qui améliorera le délai d'intervention.

[> SUITE EN PAGE 2](#)



> SUITE DE LA UNE

FLUIDITÉ DE LA CIRCULATION : UN NOUVEAU SYSTÈME POUR GÉRER LES FEUX

Sécurité des piétons

En plus des avantages cités, notons que la nouvelle acquisition permettra d'ajouter des afficheurs dynamiques à chaque intersection en vue d'interdire momentanément le virage à droite aux feux lorsqu'un piéton appuiera sur le bouton poussoir. Il s'agit là d'une véritable avancée en matière de sécurité.

Le nouveau module de gestion des feux représente un investissement initial d'un million de dollars en coûts d'acquisition et d'environ 200 000 \$ par année en coûts d'exploitation. Le tout sera en fonction au courant de l'été prochain.



VENTES DE GARAGE DU PRINTEMPS : 27 ET 28 MAI

Le week-end officiel des ventes de garage se tiendra les **27 et 28 mai**.

Si vous tenez une vente lors de cette fin de semaine, vous n'avez pas besoin de nous aviser. Toutefois, si vous choisissez de tenir une vente à d'autres dates en mai, vous devez remplir le formulaire en ligne.

Les ventes de garage sont autorisées en mai et en septembre seulement.

mascouche.ca/vente-de-garage

Coordination et rédaction

Service des communications et relations
avec les citoyens
Ville de Mascouche

Conception graphique et infographie
Cyclone Design Communications

Impression

Paragraph

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales
du Québec

Renseignements

communication@mascouche.ca

M-Info est distribué à tous les résidents
de Mascouche. Des copies sont disponibles
dans les édifices municipaux.



Par souci de l'environnement, M-Info
est imprimé sur papier certifié FSC®
et est recyclable.



POLITIQUE D'ARROSAGE : DÈS LE 1^{er} MAI

COMME CHAQUE ANNÉE, LA POLITIQUE D'ARROSAGE EST EN VIGUEUR DU **1^{er} MAI AU 30 SEPTEMBRE**. VOUS ÊTES INVITÉS À PRENDRE PART À LA CONSERVATION DE L'EAU POTABLE, NOTAMMENT EN VÉRIFIANT L'HORAIRE AVANT D'ARROSER.

Arrosage des pelouses

Les plages horaires pour l'arrosage des pelouses sont identiques à celles de l'an dernier et ont pour objectifs d'amoinrir les pointes de consommation et surtout, de garantir un service de distribution en eau potable de qualité et sécuritaire pour l'ensemble des citoyens. En été, l'eau distribuée entre 18 h et 22 h équivaut à 40 % de celle distribuée quotidiennement. Pour contrer cette problématique et assurer la distribution de l'eau nécessaire à toute la population, vous disposez d'une période d'arrosage en soirée et d'une le matin.



Conservez l'horaire d'arrosage en découpant la dernière page de cette édition du M-Info.

Responsabilité partagée

Les gestes quotidiens de tout un chacun pour réduire la consommation de l'eau potable contribuent au maintien des niveaux d'eau dans la rivière des Mille-Îles, où elle est puisée. Ces mêmes gestes contribuent également à la santé financière de la Ville puisque le traitement de l'eau potable et l'épuration des eaux usées génèrent des coûts financiers et environnementaux importants qui sont payés par l'ensemble des citoyens.





TIRE-TOI UNE BÛCHE, AVEC LE MAIRE !



LE MAIRE PRÉSENTE UNE NOUVELLE FORMULE DE **CAPSULES VIDÉO** DANS LESQUELLES IL RÉPOND À VOS QUESTIONS.

Dans un cadre sympathique et sans prétention, Guillaume Tremblay échange avec un expert à propos du sujet dont vous voulez parler ! Un projet de la Ville ? Une orientation ? Un service aux citoyens ? C'est l'occasion de demander !

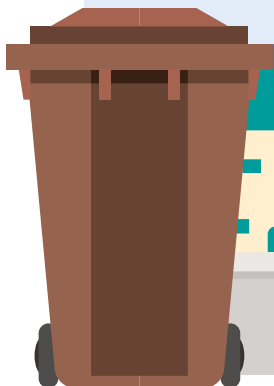
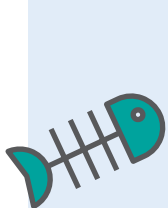
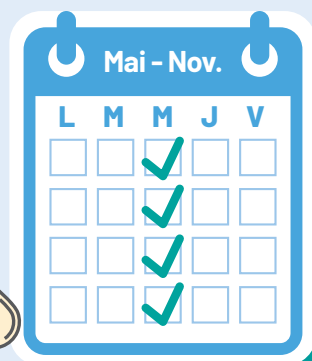


Pour visionner la première édition de « Tire-toi une bûche », portant sur le nouveau système de gestion des feux de circulation, ou pour poser une question, visitez le mascouche.ca/tire-toi-une-buche.

COLLECTE DU BAC BRUN

CHAQUE MERCREDI
DE MAI À NOVEMBRE

 **ATTENTION!**
CHANGEMENT DE FRÉQUENCE



PAIEMENT DU DEUXIÈME VERSEMENT DES TAXES AVANT LE 25 MAI

Vous avez jusqu'au **25 mai** pour acquitter le deuxième paiement de votre compte de taxes municipales.

mascouche.ca/taxes



COLLECTE DES RDD : 27 MAI

Une collecte des résidus domestiques dangereux (RDD) aura lieu le **samedi 27 mai** au garage municipal (3370, chemin Sainte-Marie), **entre 9 h et 17 h**.

Déroulement et consignes

Rassembler préalablement les produits de même nature, idéalement dans une boîte de carton, et identifiez clairement leur nature sur la boîte.

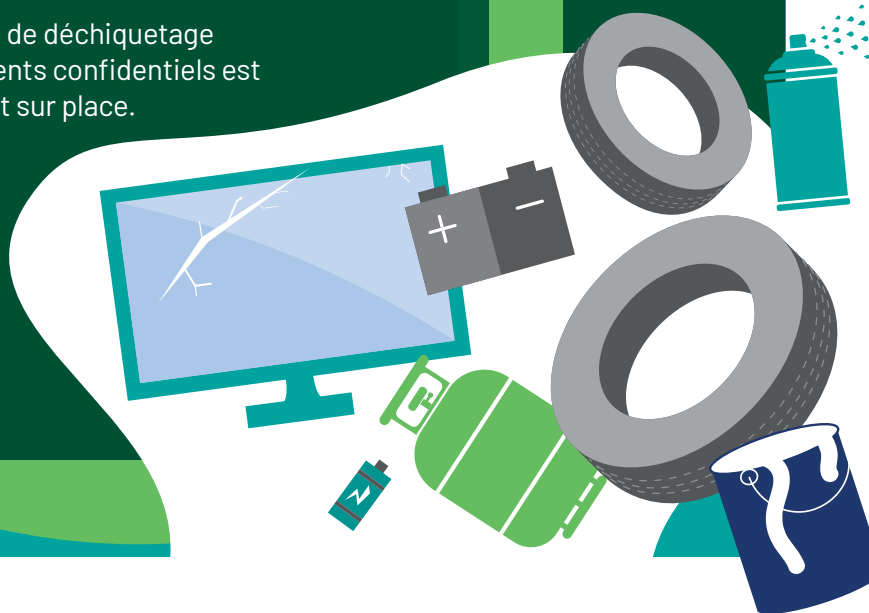
Avant de partir, déposez les boîtes identifiées dans le coffre de votre véhicule.

Sur place, demeurez dans votre voiture et ouvrez votre coffre.

MATIÈRES ACCEPTÉES

- Acides et bases
- Aérosols
- Ampoules fluocompactes et néons
- Batteries d'auto
- Bonbonnes de propane ou de gaz pressurisé
- Cyanures
- Extincteurs
- Huiles et essence usées
- Lampes au mercure
- Liquides et solides organiques
- Oxydants
- Peinture
- Pesticides
- Piles
- Pneus (sans jante)
- Produits électroniques
- Réactifs
- Solvants

Un service de déchetage de documents confidentiels est aussi offert sur place.



DES SERVICES POUR FACILITER L'ENTRETIEN EXTÉRIEUR



COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS : 10 MAI

Les résidus verts (brindilles, feuilles, gazon et herbes) issus de l'entretien des terrains ont leur place dans le bac brun. La collecte des résidus verts du **11 mai** vise à récolter les surplus de feuilles et de résidus verts qui n'entreraient pas dans le bac brun. Ces derniers doivent être ensachés dans des sacs en papier ou en carton. Ils peuvent aussi être déposés dans des contenants identifiés d'un « V ».

RECYCLAGE DES RETAILLES DE CÈDRES

De mai à octobre, un service gratuit de récupération des retailles et des petites branches de cèdres est offert en collaboration avec Arbressence. Faites une demande pour que vos résidus de cèdres soient ramassés à votre domicile et ensuite revalorisés.

info@arbressence.ca
450 434-7512

SERVICE DE RAMASSAGE DE BRANCHES

Le service de collecte de branches à domicile sur demande est offert du **15 avril au 15 novembre**. À noter que le délai de ramassage peut s'étendre jusqu'à 6 semaines, en fonction des priorités d'opérations et des ressources disponibles.

Faites votre demande et voyez les consignes en ligne.

mascouche.ca/branche



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDIS 8 ET 29 MAI – 19 H

Les séances sont webdiffusées le lendemain.

mascouche.ca/conseil



VENTE DE GARAGE COLLECTIVE

27 ET 28 MAI

Aux profits du Club de patinage artistique l'Oiseau bleu de Mascouche.

Stationnement de l'école Le Prélude

Réservation de tables :
infos au mascouche.ca/ventes-de-garage



LES RENDEZ-VOUS DE QUARTIER

27 MAI – 12 H À 16 H

Journée d'activités variées pour toute la famille. Venez rencontrer vos voisins et vos élus.

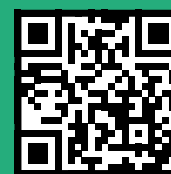
Parc du Rucher

Si pluie : École Le Rucher

Non merci
aux objets
à usage unique



J'apporte mon sac réutilisable pour mes fruits et légumes.



non-merci.ca

FESTIVAL — MUSIQUE — SPECTACLES — 5 AU 7 MAI 2023



GRANDE TRIBU

VIEUX-MASCOUCHE
VIEUX-TERREBONNE

FESTIVALGRANDETRIBU.COM



RENDEZ-VOUS NATURE

13 MAI | 9 H À 13 H

**PREMIER
ARRIVÉ,
PREMIER
SERVI !**

RECEVEZ GRATUITEMENT :

- **Deux caissettes de fleurs**
- **30 L de compost**
(apportez vos contenants, des pelles seront disponibles).
- **Un sac réutilisable**
pour vos fruits et légumes.

**Visitez nos kiosques
environnementaux !**



POUR CONTACTER VOTRE CONSEIL MUNICIPAL :

**// Michèle Demers, conseillère**

District 1 Louis-Hébert | 438 837-1870
micheledemers@mascouche.ca

**// Eugène Jolicoeur, conseiller**

District 2 Laurier | 438 837-4677
eugenejolicoeur@mascouche.ca

**// Anny Mailloux, conseillère**

District 3 Le Gardeur | 514 886-5709
annymailloux@mascouche.ca

**// Darlie Pierre-Louis, conseillère**

District 4 La Vérendrye | 438 837-3285
darliepierre@mascouche.ca

**// Bertrand Lefebvre, conseiller**

District 5 Du Coteau | 514 713-1958
bertrandlefebvre@mascouche.ca

**// Éric Ladouceur, conseiller**

District 6 Des Hauts-Bois | 438 837-3607
ericladouceur@mascouche.ca

**// Lise Gagnon, conseiller**

District 7 Du Rucher | 438 837-3324
lisegagnon@mascouche.ca

**// Patricia Lebel, conseillère**

District 8 Du Manoir | 514 778-9693
patricialebel@mascouche.ca



Notre volonté est de toujours mieux vous informer à propos de tout ce qui se passe dans votre ville. Que ce soit avec les consultations en ligne, les avis par texto, l'espace citoyen ou encore les requêtes en ligne, nous déployons beaucoup

d'efforts avec notre Service des communications et relations avec les citoyens pour toujours mieux communiquer et faciliter vos interactions avec votre ville.

C'est dans cette optique d'amélioration continue que nous avons dernièrement lancé les capsules *Tire-toi une bûche* au cours desquelles j'ai le plaisir d'approfondir un sujet qui vous touche de près en compagnie d'un expert de la municipalité. Prenez un moment pour les regarder, et surtout, continuez à nous poser vos questions. Votre participation à ces capsules et à l'ensemble de nos plateformes nous permet d'innover et de vous offrir une ville à votre image.

Parlant d'innovation, comme vous avez pu le constater dans cette édition du M-Info, Mascouche se démarque en devenant la première ville à implanter un système de contrôle intelligent sur l'entièreté de ses feux de circulation. Ce système permettra d'améliorer la fluidité et la sécurité sur notre réseau routier. Plusieurs interventions sont également prévues sur nos grandes artères. Soyez à l'affût de l'actualité pour en savoir plus !

Guillaume Tremblay
Maire de Mascouche

450 474-4133, poste 2901
cabinet@mascouche.ca

AVANT D'ARROSER, VÉRIFIEZ L'HORAIRE !

1^{er} MAI AU 30 SEPTEMBRE



ARROSAGE DES PLANTES, LAVAGE DES VÉHICULES ET DES BACS ROULANTS

CHAQUE SEMAINE, VOUS DISPOSEZ DE 4 JOURS COMPLETS POUR ARROSER VOS FLEURS, POTAGERS ET PLATES-BANDES AINSI QUE POUR LAVER VOS VÉHICULES ET VOS BACS ROULANTS.

Secteur J7L
Mercredi
Vendredi
Samedi
Dimanche

Secteur J7K
Lundi
Jeudi
Samedi
Dimanche

Votre boyau d'arrosage doit être muni d'un pistolet réglable.

L'arrosage à l'aide d'un arrosoir et le lavage des véhicules à l'aide d'un sceau ou d'une laveuse à pression doivent aussi se faire selon cet horaire.



ARROSAGE DES PELOUSES

CHAQUE SEMAINE, VOUS DISPOSEZ DE 2 PÉRIODES D'ARROSAGE POUR VOTRE PELOUSE.

Secteur J7L	Lundi	6h à 8h
	Jeudi	21h à 22h30
Secteur J7K	Mardi	21h à 22h30
	Vendredi	6h à 8h

